

Ségolène Royal vole au secours des abeilles

La ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, a présenté hier en Conseil des ministres un « plan national d'action » en faveur des abeilles et pollinisateurs sauvages, menacés par les pesticides néonicotinoïdes ⁽¹⁾. La France va par ailleurs engager « une démarche » pour que le moratoire partiel européen sur ces pesticides soit reconduit et étendu.

« S'il n'y a plus de pollinisateurs en France, qui dans certaines régions ont baissé de 40 %, il n'y aura plus de fleurs, il n'y aura plus de fruits. (...) La nature rend des services gratuits. On estime à 1 milliard et demi (d'euros par an) la valeur des services rendus par les abeilles, les papillons, les pollinisateurs sauvages », a déclaré Ségolène Royal à l'issue du Conseil.

Le plan prévoit notamment de généraliser aux 12000 kilomètres du réseau routier national non concédé le fauchage tardif et les jachères fleuries. Cette pratique a été expérimentée pendant trois ans sur les bordures vertes des accotements routiers et autoroutiers et a abouti à une augmentation de 30 % de la diversité des insectes pollinisateurs.

Trois fois moins de miel depuis 1995

Parmi les mesures proposées figure aussi l'installation de 5000 gîtes à insectes et ruchers en partenariat avec les collectivités.

La France « engage » par ailleurs une « démarche » pour obtenir l'« extension » du moratoire partiel européen à « l'ensemble des pesticides néonicotinoïdes ». La

ministre demande également « l'accélération de la réévaluation scientifique » de l'impact de ces pesticides par l'Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments (AESA).

Selon l'Union nationale de l'apiculture française, en 2014, la mortalité des abeilles a atteint 50 à 80 % dans de nombreuses zones des grandes régions de production françaises, contre 5 % avant l'arrivée dans les années 90 de pesticides comme les néonicotinoïdes. La production de miel (10000 tonnes), « divisée par trois depuis 1995 », a été la plus faible de l'histoire de l'apiculture française.

1. Les néonicotinoïdes, des insecticides agissant sur le système nerveux des insectes, sont accusés de décimer les colonies d'abeilles.